



Accès direct à un logement ordinaire sans condition de soins ou d'abstinence. Élaboration du projet logement.



Les choix de la personne rythment l'accompagnement.



Une équipe pluridisciplinaire incluant la personne accompagnée.



L'accompagnement n'a pas de durée prédéterminée.

Cette expérimentation est réalisée en collaboration avec l'ARS, la DDCSPP et Limoges Métropole.



Projet porté par l'ARSL en partenariat avec le CH Esquirol.



Patricia Maïssa,

Directrice Adjointe du Pôle Urgence de l'ARSL et responsable du dispositif

« Un Chez-Soi d'Abord »

05.55.79.15.16



PLAQUETTE À DESTINATION
DES PARTENAIRES

PRESENTATION

Un chez-soi d'abord s'inscrit dans la logique du logement d'abord et trouve son origine dans le projet américain « Housing first ».

Cette pratique alternative pose l'accès direct au logement comme préalable à toutes démarches de soins et d'insertion pour des personnes sans abri présentant des troubles psychiques sévères.

Le dispositif « Un chez-soi d'abord » porté par l'ARSL en partenariat avec le Centre Hospitalier Esquirol, s'appuie sur une pratique de location/sous location associée à un accompagnement médico-social impliquant la personne comme acteur principal de sa situation.

Le Chez-soi d'abord de Limoges comprend six places pour femme ou homme majeurs.

LES LOGEMENTS

Le choix du logement, de sa typologie et du secteur revient à la personne accompagnée, soutenue par l'équipe dans la définition du projet logement.

MODALITÉS D'ADMISSION

TOUT PUBLIC

- Connaissant un parcours d'errance et de marginalité.
- Ayant des ressources ou des perspectives de ressources.
- Ayant un diagnostic ou une suspicion de troubles psychotiques avec ou sans problèmes d'addictions.
- Présente une volonté d'investir un projet logement pour accéder à l'autonomie.
- Adhérant aux conditions d'accompagnement de l'équipe du Chez-soi d'abord en lien avec son projet personnel.

COMMENT ?

L'entrée dans le dispositif est validée après diagnostic médico-social et concertation de l'équipe du Chez-soi d'abord.



CONTACT : INTERLOCUTEUR RÉFÉRENT

- **Chloé RIFFORT,**
Assistante de service social ARSL
06 07 85 34 34

L'ACCOMPAGNEMENT

L'ÉQUIPE ACCOMPAGNANTE DU CHEZ-SOI D'ABORD LIMOGES

- **Assistant de service social**
- **Chargé de la gestion locative**
- **Infirmiers et Psychiatre**

L'ACCOMPAGNEMENT EST INDISSOCIABLE DE L'ENTRÉE DANS LE DISPOSITIF ET N'A PAS DE DURÉE PRÉDÉTERMINÉE. IL COMPREND :

- Un passage hebdomadaire à domicile ou dans le lieu de vie (rue, structure hébergement...)
- Élaboration du projet logement en fonction des souhaits de la personne.
- Promotion participation de la personne
- Accompagnement dans l'accès et le maintien dans le logement.
- Accès aux droits
- Prévention des risques psycho-sociaux et promotion du rétablissement personnel.
- Accompagnement à la santé
- Accompagnement à l'emploi et à l'insertion
- Accompagnement dans les activités culturelles, possibilité de temps collectifs.
- Co-construction et collaboration avec les sous-locataires dans l'amélioration du dispositif (présence en réunion d'équipe)